

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ligne de défense d'Amsterdam (Stelling van Amsterdam)
<i>Lieu</i>	Provinces de Noord-Holland et d'Utrecht
<i>Etat Partie</i>	Pays-Bas
<i>Date</i>	23 octobre 1995

Justification émanant de l'Etat Partie

Le Stelling van Amsterdam est un système de structure défensive permanente demeuré intact. La technique en est spécifiquement néerlandaise puisqu'il s'agit d'un ouvrage défensif doté d'un système complexe de gestion de l'eau dont l'efficacité repose sur les inondations. Ce type de structure défensive est une combinaison naturelle et culturelle unique. Ce système, associé au Nieuwe Hollandse Waterlinie, est unique au monde. **Critère i**

Au 19^{ème} siècle, le Stelling van Amsterdam était considéré comme un exemple de ligne de forts exceptionnel. **Critère iv**

Le Stelling van Amsterdam est considérable tant par sa longueur que par sa superficie et sa circonférence. Les installations de la ligne de défense principale couvrent plus de 135 km, dans un rayon de 15 à 20 km du centre d'Amsterdam. En temps de guerre, la zone ainsi délimitée pouvait être fermée, tout en pourvoyant aux besoins de la population intérieure.

Cette ligne de défense a eu une influence directe sur le développement de l'environnement de la ville-même d'Amsterdam ainsi que sur l'exploitation du terrain et sur la structure et l'infrastructure du paysage situé à l'intérieur comme à l'extérieur de la région dans laquelle elle se trouve depuis l'entrée en vigueur de la Vestingwet (loi sur l'utilisation des forteresses) en 1874. De plus, la planification et la conception de l'environnement ont subi l'influence des dispositions de la Kringenwet de 1853 (loi sur les régions militaires), de la Vestingwet de 1874 et de l'Inundatiewet de 1896 (loi sur les inondations). En raison des dispositions restrictives imposées par ces lois et en dépit du fait que cette région est l'une des plus peuplées du monde, une grande partie du Stelling reste inchangée. En tant que "paysage militaire", le Stelling van Amsterdam joue un rôle régulateur dans le paysage des Pays-Bas modelé par l'homme. Ce paysage militaire se fond avec les paysages agricole et urbain de façon tout-à-fait unique. **Critère ii**

Les forts du Stelling illustrent le passage de la construction en brique du 19^{ème} siècle à l'usage du béton armé du 20^{ème} siècle. Cette transition, et les expériences d'utilisation de béton mettant l'accent sur l'emploi de béton non armé, témoigne d'un épisode de l'histoire architecturale européenne dont les exemples préservés sont rares. **Critère iv**

Les ouvrages hydrauliques sont typiques du paysage des Pays-Bas dont le développement technologique est dérivé du génie civil hydraulique. Typologiquement parlant, les ouvrages hydrauliques à caractère militaire sont extrêmement rares et ne se rencontrent nulle part ailleurs dans le monde. **Critères iv et vi**

Dans l'Europe du 19^{ème} siècle, la construction de périmètres ponctués par des forts n'est pas chose rare mais, depuis 1945, le rapide développement de la guerre mobile, l'augmentation d'échelle de la guerre et la croissance d'alliances politiques de plus grande envergure en ont sonné le glas. Le fait qu'il ne subsiste que très peu de structures de défense permanentes résulte de l'urbanisation galopante. **Critère iv**

Le Stelling van Amsterdam est un exemple exceptionnellement précieux des travaux défensifs de ce type en Europe. Sa construction-même témoigne de la montée de la conscience nationale au 19^{ème} siècle, selon laquelle une nation ne peut croire qu'en garantissant son indépendance et son unité. Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le Stelling van Amsterdam est un *ensemble*. Il peut également être considéré comme un *paysage culturel* linéaire conformément à la définition figurant dans les paragraphes 35 à 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le Stelling van Amsterdam illustre parfaitement la manière dont les Pays-Bas se sont protégés contre les attaques, c'est-à-dire par l'intermédiaire de l'eau. Dans ce pays, la régulation de l'eau et la défense vont de pair depuis le 17^{ème} siècle. Depuis des temps immémoriaux, digues, écluses et canaux sont construits pour assécher la terre et le système défensif est fondé sur le recours aux inondations provisoires. La première mise en œuvre de ce principe remonte au 16^{ème} siècle, avec la construction du Oude Hollandse Waterlinie, lors de la lutte pour l'indépendance vis-à-vis de l'Espagne.

En 1874, avec l'introduction du nouveau système de défense, lancé par la Vestingwet (loi sur l'utilisation des forteresses), certaines anciennes villes fortifiées, principalement à l'est et au sud des Pays-Bas, sont relevées de leur rôle défensif et peuvent ainsi s'étendre au-delà de leurs remparts datant pour la plupart du 17^{ème} siècle.

La loi Vestingwet prévoit ainsi que la protection des Pays-Bas doit reposer sur neuf systèmes de défense dont la plupart existent déjà. Cette loi introduit un élément nouveau : la ligne de défense autour d'Amsterdam, la capitale, appelée à devenir le dernier bastion. A cette époque, Amsterdam était déjà dotée de batteries de terre et de tranchées semi-permanentes destinées à la défendre. Pratiquement achevée au milieu du 19^{ème} siècle, cette ligne de défense (Nieuwe Hollandse Waterlinie) est partiellement remplacée par la Stelling van Amsterdam. L'envergure du nouveau système revêt une telle importance que l'ensemble du pays s'en trouve affecté.

Les travaux du Stelling débutent en 1883 suite à de longues discussions sur ses implications militaires et financières. L'inondation étant le fondement du système, le système complexe des polders de la partie occidentale des Pays-Bas est mis à contribution. Décision est prise de construire les forts le long de la ligne de défense principale en béton non armé, ce qui constitue une des toutes premières applications de ce matériau, dont la première utilisation date des années 1860 à Newhaven au Royaume-Uni.

En 1892, l'extrémité septentrionale du Nieuwe Hollandse Waterlinie passe au Stelling afin de constituer la partie orientale du système défensif. Certaines modifications sont entreprises sur les forts afin de les adapter à la pensée militaire contemporaine. Au cours de la première phase, des forts sont ainsi construits aux embouchures des principaux cours d'eau convergeant vers Amsterdam : un fort côtier à l'embouchure du Noordzeekanaal (canal septentrional), près d'IJmuiden, et un fort insulaire doublé de deux batteries côtières dans le IJ situé à l'est de la ville, où ils rejoignent l'ancien Zuiderzee.

La construction des forts classiques du Stelling se déroule en deux phases : dix-huit entre 1897 et 1906 suivis par dix autres entre 1908 et 1914, ces derniers reposant sur une conception modifiée. Malgré la neutralité des Pays-Bas pendant la Première Guerre mondiale, le Stelling tout entier reste en service actif tout au long du conflit et les travaux de construction se poursuivent pour s'achever en 1920.

Deux ans plus tard, le gouvernement des Pays-Bas revoit son plan de défense et décide de construire le Holland Vesting, qui comprend le Stelling, infrastructure tombée en désuétude depuis l'introduction de l'avion dans les conflits armés. En mai 1940, une partie du potentiel d'inondation est mise à contribution lorsque l'armée allemande envahit les Pays-Bas sans toutefois donner lieu à des combats. Les premiers forts ne seront abandonnés en tant qu'ouvrages défensifs qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale, certaines structures étant actuellement exploitées par le Ministère de la Défense.

Description

Grossièrement circulaire, la ligne défensive du Stelling van Amsterdam rayonne à environ 15 km du centre ville et s'étend sur deux provinces. Parcourant 135 km, la ligne de défense principale comprend 45 forts et un certain nombre d'ouvrages annexes. Le terrain est principalement constitué de tourbe et d'argile, localement de sable. Les sites des forts sont directement desservis par les infrastructures routières, les voies navigables, les digues et les agglomérations. La ligne de défense principale épouse surtout le trajet des digues déjà en place.

Les caractéristiques fondamentales du paysage par lequel passe la ligne déterminent la nature des constructions réparties en six zones principales. Le secteur Nord dispose d'excellentes installations d'inondation en raison des vastes polders et zones remblayées, raison pour laquelle les forts de cette zone n'ont été construits que lors de la phase finale. Le secteur nord-ouest passe sur les digues existantes adaptées à l'utilisation militaire. Le potentiel d'inondation du secteur occidental est limité en raison de la présence de la ville de Haarlem, en dehors du Stelling, et de la plus grande élévation du terrain derrière les dunes. Proportionnellement, cette zone comporte donc un plus grand nombre de forts, celui de Spaarndam étant le principal. Dans le secteur sud-ouest, qui couvre le polder Haarlemmermeerpolder, remblayé entre 1848 et 1852, il a fallu entièrement édifier une nouvelle ligne de défense dotée de forts en étroite liaison. Les défenses des secteurs sud et sud-est passent par une région dont l'accès est rendu relativement difficile par les tourbières et opèrent la jonction avec l'ancien système du Nieuwe Hollandse Waterlinie. Enfin, le secteur est, qui suit la côte de l'ancienne Zuiderzee, était principalement défendu par les fusiliers marins opérant au large. Deux batteries ainsi que le fort de l'île de Pampus ont néanmoins été implantés afin de fermer l'entrée du port d'Amsterdam.

Le principe du Stelling repose sur l'inondation temporaire des terres émergées. La région est divisée en polders, chacun étant de hauteur différente et entouré de digues. Chaque polder dispose de ses propres installations d'inondation. La profondeur de l'inondation est un point crucial : elle doit être suffisante pour empêcher les soldats de traverser sans pour autant permettre le passage des bateaux et des barges, ce qui représente une profondeur de 0,5 m à 1 m. Les hauteurs d'eau sont garanties par deux types d'écluse : écluses d'entrée et écluses-barrages. Les premières restent fermées en temps de paix et peuvent être ouvertes afin d'inonder les polders alors que les secondes fonctionnent de façon inverse. Un réseau de canaux très ramifiés permet de faire affluer l'eau douce des rivières en cas de besoin, afin de ne pas endommager les terres arables par une inondation d'eau de mer.

Les forts sont construits sur des promontoires et desservis directement par les routes, voire même les voies ferrées et les canaux, construits sur les digues. Par prudence, leur espacement ne dépasse jamais 3 500 m, distance déterminée par la portée de leur artillerie. Il s'agit du premier exemple de défenses implantées en-dehors des structures du fort principal, sous forme de batteries entre lesquelles les canons mobiles peuvent être déplacés. Pour d'éventuels agresseurs, une telle organisation complique le repérage des forts.

Chaque fort est constitué de bâtiments communicants construits en béton sur un îlot délimité par des douves. Leurs structures étroites en font des cibles difficiles. Le bâtiment principal est équipé de sorte à soutenir un siège prolongé et intègre le cantonnement des soldats, des cuisines, des réfectoires, des douches, des infirmeries, des mess pour les officiers, des salles télégraphiques, une installation d'alimentation et d'épuration d'eau douce, des miradors, des magasins ainsi que les principales casemates et tourelles de défense fortifiées. Une structure militaire située derrière le fort (à l'intérieur du Stelling), sert à entreposer équipements et munitions et une habitation est réservée au commandant permanent du fort et à sa famille. Interconnectés par l'intermédiaire de remparts et de digues, les forts sont camouflés par des plantations d'arbres et de buissons.

Construits en briques, les forts les plus anciens (ceux du Nieuwe Hollandse Waterlinie) sont dotés de murs

épais et de voûtes, et sont recouverts de terre et encerclés de remparts, à l'instar des forts d'Uitermeer, Hinderdam, Weesp et Muiden. La puissance de feu d'une artillerie de plus en plus lourde se traduira par le remplacement des constructions en brique par du béton non armé, comme en témoigne le fort d'Abcoude et son toit de béton lourd.

La construction des premiers forts en béton de Vijfhuizen et Veldhuis date de 1897. Ils appartiennent à deux groupes, typologiquement et fonctionnellement identiques mais nettement différenciés en terme de conception, les plans étant dressés selon les impératifs spécifiques au site. Introduit en 1916, le béton armé permettra de réaliser des structures "indestructibles" telles que celles du fort de Spaarndam.

La région faisant l'objet de la proposition d'inscription s'intègre sans interruption au sein d'une zone de 3 à 5 km de large reliant Edam, au nord d'Amsterdam, à Muiden, à l'est de la ville, puis au fort insulaire de Pampus, dans l'Ijmeer, en traversant vingt-six communes. Elle comprend quarante-cinq forts et plusieurs ouvrages de taille inférieure.

Gestion et protection

Statut juridique

Très complète, la protection du Stelling van Amsterdam se situe à plusieurs niveaux. La plupart des éléments qui le constituent sont classés monuments historiques au titre de la Loi de 1988 sur les Monuments et les Edifices historiques, selon laquelle une autorisation doit être demandée à l'Agence nationale pour la Protection des Monuments (Rijksdienst voor de Monumentenzorg). L'Ordonnance de 1989 sur les Monuments de la Province de Noord-Holland concerne les secteurs du Stelling situés dans cette province.

Par ailleurs, le Stelling est protégé totalement ou partiellement par les mesures de gestion de l'environnement mises en place au niveau national ou provincial.

Gestion

Les éléments constitutifs du Stelling van Amsterdam appartiennent à différents propriétaires. Seize forts sont la propriété de différents ministères du gouvernement des Pays-Bas qui se charge de leur gestion, deux appartiennent à la province de Noord-Holland, onze à des municipalités, trois à des instituts partiellement nationaux, dix à des organismes de protection de l'environnement, un à une fondation privée et quatre à des particuliers.

En 1994, la province de Noord-Holland a défini une politique de gestion sous la forme du *Plan van aanpak Stelling van Amsterdam* (Plan d'Action pour le Stelling van Amsterdam) qui dresse la liste des activités initiales suivantes : protection en tant que monument provincial, protection planifiée, étude de l'état général, association des propriétaires et des utilisateurs, création d'une fondation pour la gestion du Stelling, établissement d'un bureau de projet, identification et coordination des nouvelles fonctions, développement touristique et préparation des enquêtes historico-culturelles.

Les secteurs situés dans la province d'Utrecht sont couverts par le Document de 1995 sur la Politique de Gestion et d'Archéologie, lequel prévoit la mise à disposition de subventions destinées à la protection et aux travaux de conservation.

Créée en 1994 avec l'appui de la province et de la ville d'Utrecht, l'Utrechtse Fortenstichting est une fondation indépendante consacrée à l'entretien et à la restauration de toutes les fortifications et défenses de la province, notamment le Stelling.

La province de Noord-Holland agit en tant qu'organisme coordinateur entre les différents propriétaires et usagers de son territoire. Elle oeuvre actuellement à la création d'une politique globale pour la protection et la conservation à long terme et met d'importantes ressources financières à la disposition des différents aspects de cette

politique.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Au temps de son exploitation militaire, l'entretien régulier du Stelling van Amsterdam incombait au Ministère de la Défense, qui portait une attention particulière aux toitures des forts et des autres éléments. Vers la fin des années 70, ce ministère commence à se débarrasser des forts devenus inutiles et les installations hydrauliques sont transférées aux organismes de gestion de l'eau. En 1987, la parution d'un document définissant la politique provinciale, *De Stelling van Amsterdam, een provinciale beleidsvisie* (Stelling van Amsterdam : une vision de la politique provinciale), marque le début d'une approche plus structurée de la préservation. Dès lors, toutes les décisions sont prises en fonction de leurs incidences sur la valeur historico-culturelle du Stelling. Entre 1990 et 1994, tous les éléments du Stelling non couverts par la législation nationale sur la protection sont déclarés monuments provinciaux et les travaux de réparation et de restauration sont réalisés. En juillet 1995, une étude réalisée sur l'état général de l'ensemble des forts donne lieu à des recommandations pour l'entretien et la restauration, lesquelles sont communiquées aux propriétaires et aux usagers.

L'état des forts en brique varie selon les cas, mais peu de réparations importantes s'imposent. Les forts en béton sont dans un état relativement satisfaisant. Les remparts linéaires sont intacts. Certains sont en cours de réimplantation selon le plan d'origine. Les ouvrages hydrauliques qui sont toujours exploités sont en bon état. Certaines sections ont été restaurées en tant que biens du patrimoine. Les écluses désaffectées ont cependant tendance à se détériorer. Malgré un ou deux cas de bâtiments auxiliaires ayant besoin de travaux de conservation et de restauration, la plupart sont dans un état acceptable.

Authenticité

L'authenticité du Stelling van Amsterdam en tant que système de défense intégré est totale, de même que ses éléments constitutifs qui, jusqu'à une date récente, ont été utilisés et occupés en permanence par les forces armées. Restée zone militaire exclusive pendant plusieurs décennies, la région environnante a conservé un haut degré d'authenticité que les contrôles de planification sont chargés de préserver.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Un expert de l'ICOMOS dont l'autorité sur les fortifications militaires récentes est incontestable s'est rendu au Stelling van Amsterdam en février 1996. Il a dressé un rapport sur son état et sa gestion, ainsi que sur sa signification.

Caractéristiques

Le Stelling van Amsterdam est un exemple du type de lignes de défense extensives particulièrement utilisé en Europe entre la fin du 16ème siècle et la moitié du 20ème siècle. Ses caractéristiques typiquement néerlandaises, son intégralité, son très haut degré de conservation le rendent remarquable, de même que, caractéristique unique, le fait qu'il dépende entièrement de l'utilisation des inondations pour renforcer les défenses. Il convient de garder à l'esprit le fait qu'il s'agit d'un paysage culturel virtuellement intact et de grande qualité.

Sa valeur culturelle est renforcée par son appartenance à un ensemble de dispositifs de défense antérieurs à sa construction et qui ont ensuite influencé certaines de ses sections juste avant et après la Seconde Guerre mondiale. L'ajout de bunkers en béton armé et d'un poste de commandement au fort d'IJmuiden, à l'embouchure du

Noordseekanaal, destiné à créer un élément important du Mur de l'Atlantique allemand entre 1942 et 1944, lui confère une dimension historique encore plus grande.

Dans le monde entier, les forts occupent une place importante dans les activités de génie militaire. Ils marquent le passage des forts casematés massifs, en brique et pierre de type Montalembert comme ceux de certains forts de la Nieuwe Waterlinie, et des bastions de l'école Vauban qui avaient si mal servi la France en 1870, aux structures d'acier et béton dont l'apogée de la sophistication serait atteint avec la Ligne Maginot et les fortifications du Mur de l'Atlantique. L'association positions fixes/déploiement d'artillerie mobile par intervalles entre les forts constituait déjà une innovation. On note plusieurs autres innovations en termes de génie civil, telles que la généralisation des protections supplémentaires en béton massif sur les embases des casemates de tir et des fronts de batteries.

Analyse comparative

Le concept de la ligne de fortifications continue est très ancien : la Grande Muraille de Chine et le Mur d'Hadrien (Royaume-Uni) en sont d'illustres exemples déjà inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. Les Pays-Bas ont remis cette technique en œuvre au 16^{ème} siècle, pendant la guerre d'indépendance contre l'Espagne, mais d'une manière fort différente des anciens modèles. Le système néerlandais intégrait les structures défensives à un réseau d'inondation provisoire des régions défendues faisant appel aux installations développées dans le pays pour le remblaiement des marécages et des zones inondées par les marées.

Le Stelling van Amsterdam représente l'apogée de ce type de système défensif utilisé longtemps après la Seconde Guerre mondiale et que l'évolution de la nature de la guerre a rendu obsolète. Il reste intact, contrairement aux autres structures de ce type, telles que la Ligne Maginot (France) et la Ligne Siegfried (Allemagne), qui ont subi nombre de démantèlements et de démolitions.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères ii, iv et v :

Le Stelling van Amsterdam est un exemple exceptionnel de système de défense intégré moderne resté intact et bien conservé depuis sa création à la fin du 19^{ème} siècle. Il se distingue également de par la façon unique dont le génie néerlandais de l'ingénierie hydraulique a été mis à contribution dans les défenses de la capitale nationale.

ICOMOS, octobre 1996